

Questions de pratique

LISTE NON EXHAUSTIVE DE POLITIQUES ET PROCÉDURES POUVANT ÊTRE DÉVELOPPÉES EN PHARMACIE

- organisation de la chaîne de travail;
- collecte de renseignements (outils utilisés, fréquence de mise à jour des renseignements, etc.);
- élaboration de bilans comparatifs des médicaments;
- consignation de renseignements aux dossiers (notamment, l'espace prévu pour consigner chaque renseignement, la traçabilité, la liste des abréviations reconnues, etc.);
- émission et exécution des ordonnances;
- gestion des priorités lors de la réception des ordonnances;
- préparation, distribution, contrôle de l'utilisation des médicaments, drogues et poisons;
- gestion de médicaments particuliers (méthadone, clozapine, buprénorphine, etc.);
- gestion de la confidentialité des renseignements et respect de la vie privée;
- obtention du consentement des patients;
- gestion de l'inventaire et de la réception des commandes;
- gestion des stupéfiants, des drogues contrôlées et des substances ciblées, de l'alcool;
- gestion du maintien de la chaîne de froid;
- gestion des températures se situant en dehors des écarts recommandés;
- gestion du rappel des médicaments par les fabricants de médicaments et Santé Canada;
- gestion des échantillons;
- gestion des médicaments déjà préparés (« passeras ») et des médicaments manquants (« devons »);
- livraison des médicaments aux patients et transport des médicaments (intra- ou intersite). Les procédures de transport précisent notamment le type de contenant utilisé pour maintenir l'intégrité du médicament, la méthode utilisée pour maintenir la température, les précautions que le livreur doit prendre lors du transport des médicaments et lors de leur retour (emballage scellé, registre de signatures, etc.);
- manipulation et destruction des médicaments, des instruments tranchants ou piquants, des médicaments dangereux et des matières dangereuses, des liquides biologiques;
- substitution des médicaments, en cas de rupture complète d'approvisionnement;
- délégation de la vérification contenant/contenu (norme 2010.01.01);
- utilisation des médicaments dangereux et des matières dangereuses;
- préparation de produits stériles;
- préparation de produits non stériles (norme 2012.01);
- préparation des piluliers hebdomadaires;
- gestion des problèmes d'utilisation des médicaments à la suite d'une revue d'utilisation des médicaments ou tout autre mécanisme en place;
- gestion des médicaments périmés (encadré à la page précédente);
- destruction des documents;
- utilisation des installations, des équipements, des robots et des technologies;
- entretien, nettoyage et calibration, en conformité avec les spécifications du fabricant, des installations, des équipements, des robots et des technologies;
- plan d'urgence en cas de bris ou de panne (panne d'électricité ou défautuosité d'un appareil);
- gestion des événements (*Guide Gérer les incidents et accidents dans la prestation des soins et services pharmaceutiques*);
- embauche de personnel, remplacement de personnel en cas d'absence;
- triage des patients devant être revus par le pharmacien avant de procéder;
- etc.